#### PUBLICISTE. LE

NONIDI 19 Vendémiaire, an VII.

olition des droits feodaux par la noblesse des états du roi de Prusse. - Grands, changemens opérés dans politique de Paul I depuis son avenement au trône. — Nouvelles de Rastadt. — Circulaire du ministre de l'in-trieur aux administrations centrales, pour ne suire perceevoir la taxe d'entretien des routes que sur l'espace parcouru. - Lettre du ministre de la marine.

#### PRUSSE. De Berlin , le 8 vendémiaire.

Les états de la Prusse occidentale, c'est-à-dire, la noblesse ce pays', a pris unanimement la résolution d'abolir les droits feodaux sur les paysans de leurs terres.

Le roi a communiqué au conseil d'état, par un ordre ducabinet, cette résolution : « elle est, dit-il, dans l'ordre, un exemple du plus noble patriolisme, & d'une humamilé vraiment éclairée; & l'on peut espècer que ce généreux exemple ne sera point perdu pour les autres provinces ».

Cette résolution, prise volontairement, est-elle un des houreux fruits de la révolution française, ou le triomphe des lumieres du siecle sur des vieux préjugés? Quoiqu'il soit, ces paroles du roi qui accompagnent la résolutien, lui font autant d'honneur que la résolution elle-mens en fait à la noblesse de la Prusse occidentale. Il est vraisemblable que la Prusse orientale prendra bientôt la même résolution. C'est un exemple que les rois auroient dû donner il y a long-tems.

Dans une autre ordonnance très-sage, le roi a déclaré le commerce des grains seroit libre, de province à ince, & qu'une défense d'exportation n'auroit lieu, les pays étrangers, que sur un rapport signé par le ministère des finances.

Antrefois, & même sous le grand Prédéric, les mires faisoient de ces défenses générales d'exportation , rendoient ensuite à quelques individus des passe-ports exporter une certaine quantité de grain.

## ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre d'Altona, du 3 vendémiaire.

s'est fait un changement absolu dans la politique de ler, depuis son avénement au trône, du moins relasivement à la république française. Dans les premiers momens de son regne, sans se montrer auennement favotable aux idées révolutionnaires , il annonça l'intention de travailler à réparer par des mesures pacifiques, le mal qu'avoit fait à la Russie, le regne guerrier, de sa c. Il ne songe, au contraire, à présent qu'à réunir forces à celles de la nouvelle coalition. C'est lui qui soulle le plus violemment la guerre sur le continent, malgré démarches pacifiques du gouvernement de France & l'aterêt évident qu'ont toutes les puissances d'Allemagne eviter de nouvelles hostilités. Déjà il avoit fait passer dans la Baltique une escadre destince à joindre celles de Angleterre. Plusieurs officiers de sa maison, après avoir comme volontaires sur la flotte anglaise, ont obtenu sur-le-champ de l'avancement d'après la recommandation !

des commandans anglais sous lesquels ils ont servi. On ne peut pas se dissimuler l'ascendant que le cabinet de Saint-James a pris sur celui de Pétersbourg, non plus que celui qu'y conserve encore un habile ministre de la cour de Vienne, qui y a joué un grand rôle comme ambassadeur.

C'est depuis le retour de M. de Cobenzel, qu'une armée russe s'avance vers l'Autriche, pour se joindre à elle en cas du renouvellement de la guerre; C'est-là un des résultats des effets du prince Repnin & des ministres anglais pour renouer la coalition, & elle fût peut-être devenue plus redoutable qu'à sa naissance, en y entraînant, par la violence, tontes les puissances du Nord, si le cabinet de Berlin n'eût pas constamment résisté à toutes les instances qu'on lui à faites pour renoncer à sa neutralité; car le roi de Prusse est, en ce moment, le véritable modérateur de l'Europe. Mais peut-être qu'ou se trompe en général sur les vrais motifs qui déterminent sa conduite, & que ce n'est pas sur sa politique apparente qu'il fant juger ses sentimens personnels.

On a parlé des ukases ruses qui prohibent les collets tombans, les chapeaux ronds, les sonliers à rosettes & dont l'usage a paru à Paul les être le caractéristique d'un révolutionnaire. De parcilles probibitions n'indiquent que de l'humeur. Ce prince a poussé l'aversion pour les modes françaises jusqu'à défendre à tous les manufacturiers de fabriquer des rubans tricolors. Ces réglomens sont exécutés avec la plus grande rigueur. La peine la plus douce contre les contrevenans est la réclusion dans une maisen de correction.

Il n'est pas vrai , comme l'ont publié quelques gazettes , que l'empereur de Russie ait prohibé, dans le même esprit, l'entrée de toutes les marchandises de France. Le plus grand nombre l'est; celles qui sont devenues presque des objets de premiere nécessité, sont seulement chargées de droits excessifs, qui équivalent presque à une prohibition. l'ar exemple, un barril d'eau-de-vie de France, contenant quarante bouteilles, paie vingt roubles d'entrée. (Le rouble est d'environ 3 fr.)

Il est difficile de concilier cet achamement contre la république française avec la sévérité qu'il montre aux émigrés en général, & même à ceux des chefs qu'il a paru d'abord accueillir avec distinction, & même appeller à son service. On en a vu des exemples à l'égard du cidevant maréchal de Broglie, du ci-devant duc de Laval, d'Autichamp, &c.

Le ci-devant prince de Condé lui-même paroît ne plus jouir de la même faveur & avoir très-peu de crédit,

ec cette épignest s'expose à quoi je ten

on du 22 m époque la

eures qui ité exécut pose de la

itions rétro · la résolution s arrerages

t qu'au lien vant le mo

econd semest aux créancie uve aucun

demande s

Picault.

qu'il ajoun

la résolutio

omise que

9 vendemin

eré des renta

mettre sur-

ble pour pays

e....18 f. 50

· · · · 18 f. 75

· · · · 97 f.

....81 f.7

...11 f.

.... 35 f. 15

eg., 305 à 31

1., 3 fr. 10 tt

Sucre d'Anve

55 c. - 81

evant, 2f.

o c. - Sel, ol

embre de la 0

cs.

n.

sur l'arrie

ire, rue de Sa

même pour le commandement du corps des émigrés, établi en Wolhinie.

Ce qui sera plus utile à la Russie que ses vaines ordonnances contre les usages & les denrées de France, c'est l'établissement d'un canal qui doit réunir l'Aa avec la Duna , & facilitera efficacement les communications commerciales de Riga avec la Livonie. Cette entreprise se fait au moyen d'actions que le public a été invité à prendre.

Extrait d'une lettre de Nuremberg , du 4 vendémiaire.

On a fait un récensement de la population de Berlin, qui se montoit, à la fin de 1797 à 138,386 habitans, sans compter les militaires & clours familles, évalues à 26,000 individus. Ainsi la population totale de cette ville est d'environ 165 mille habitans. En 1796, elle étoit

moindre de quelques milliers d'individus.

L'incendie de la maison des sous a heureusement causé eu de dommages; & on le doit à une circonstance bien digne d'être remarquée. Dès que le sen a commencé à se manifester d'une maniere assez effrayante, les fous, an nombre de 92, en ont été vivement frappés. Mais leur frayeur leur a fait onblier leur démence. Les maniaques les plus furieux se sont montrés doux & raisonnables. Tous se sont occupés avec autant d'activité que d'intelligence à éteindre le seu ; & ils ont eu l'attention de sauver , non-seulement leurs effets & leurs meubles , mais encore les joujoux qu'on donne à quelques-uns pour les amuser. Les employés & les domestiques de la maison, au contraire, ont été tellement troublés par la peur, qu'ils se sont trouvés incapables de donner aucun secours utile.

De Rastadt , le 14 vendémiaire.

Hier, le comte de Metternich a célébré la saint François, fête de l'empereur, avec la plus grande magnificence. Il y a eu le matin une messe en musique, suivie d'un Te Deum, chanté au bruit des décharges de boëtes rangées dans le jardin du château.

A quatre houres, il a donné un repas de soixante converts, où ont assisté tous les princes & princesses de la cour de Bade. Il y a eu ensuite grand spectacle & bal masqué au château; plus de huit cents personnes de tout rang y ont assisté. Le soir, tout a été illuminé.

La note des ministres français en réponse à la dépulation d'Empire, a été remise hier. Elle est d'une étendue qui ne nous permet pas de la donner en entier, parce qu'elle rempliroit toute cette feuille. En voici la substance : Les plénipotentiaires français commencent par féliciter la députation de son retour au véritable intérêt, au besoin réel & pressant de l'Allemagne, la paix avec la France. Le grand pas qu'elle a fait après la cession de la rive gauche, est celle de l'isle Saint-Pierre & la démolition d'Ehrenbreitstein. Le moment est venu de faire cesser, par des actes décisifs, l'alternative de la paix & de la guerre. Elle eut été moins longue, si on eut réflechi à quelle influence des principes français on s'exposoit par une rupture. Le directoire a montré une dignité condescendante & une modération sans exemple de la part d'une puissance victorieuse : il soutiendra ce caractere, en restituant les territoires de Kell & de Cassel. A ce prix, il faut que la députation accede aux articles

1º. La délimitation du coars du Rhin & de ses isles, & la liberté de la navigation de ce sleave.

2º. La suppression actuelle du péage d'Elsfteth sur Weser, comme genant notre commerce avec Bremen & la conservation de leur existence politique & de l indépendance constitutionnelle aux villes de Bremes Hambourg & Francfort,

3°. La faculté de rétablir les ponts purement con merciaux sur les deux points du Rhiu.

4º. Renonciation à toute demande contraire à la com titution française en faveur de la noblesse immédiale,

5°. L'article des dettes restera comme il a dejà dit ; mais la république se chargera des dettes qui s ront tourné à l'avantage particulier de la partie des pa devenue française.

6°. Les loix sur l'émigration ne seront applicables aux pays actuellement cédés à la France, ni à Mayen Mais elles auront toute leur force dans les pays rius

7°. Les troupes de la république repasseront sur rive gauche, aussi-tôt après la pacification; jusqueselles ne peuvent quitter leur position actuelle.

8º. L'Empire consentira à la cession du Frickthal de tous ses droits sur ce pays, & sur ceax apparlem

aux républiques italiques,

9°. La république française et celles d'Italie rem cerent de leur côté à toutes les prétentions sur lesp restant à l'Allemagne. On traitera séparément la quest relative aux engagemens partieuliers et non acquittés a la France a pu contracter avec des principes allemant pendant la guerre.

10°. Moyennant la démolition de Kell et de Care l'Empire s'obligera à ne construire aucun fort ouc retranché, qu'à la distance de six kilomètre ou trois m

toises de la rive droite du rhin.

Si ces articles n'étoient pas acceptés sans délai, lap messe conditionnelle de restituer les territoires de & de Cassel, n'auroit point son effet; & il seroit démon que l'Empire veut la guerre.

Cette note, qui rend certaine la paix avec l'Emps

est du 12 vendémiaire.

### ANGLETERRE. De Londres , le 1er. vendémiaire.

Voici l'état des forces navales sous l'amiral Nelson, qu'il mouilloit à Syracuse le 8 thermider dernier

Le Vanguard 74 canous.	Contre-amiral.
L'Orion 74	Ser Sanmary.
Le Culloden 74	Trowbridge.
Le Swiftsure 74	Hallowell.
Le Zėlė 74	Hood.
Le Bellerophon. 74	Derby.
L'Audacieux 74	Gould.
L'Alexandre 74	Ball.
Le Thésée 74	Miller.
Le Majestif 74	Westcott.
La Défense 74	Peyion.
Le Minotaure 74	Louis.
Le Goliath , 74	Foley.
Le Leander 74	Thompson.
	a series de la composição

1,212 canons. Total . . 14.

On a appris hier que la flotte de Brest destinée l'Irlande, & consistant en plusieurs vaisseaux de lis frégates, étoit en mer. La rentrée du ford Brisport en aura fourni une excellente occasion. On a dépêché a tôt des messagers à cet amiral, à Torbay, pour l'ens rep pr De

Par Par Par Par Pot Les e la débar rendu

due. Le turali. généra neve pas ju On voluti On

sembl

qui de

» S

soit u vos ép dant , core p toutes nistéri a prod Cestig carnag

ment ,

mange

Ils a l'armé ver su nie: il bals q versel atlend On: d'amni le lais condit

tons le - No donne droits troupe tagnes AA neuf m

pour missain Elsfteth surhavec Bremen que & de les de Bremes

urement contire à la come immédiale, il a déjà és dettes qui apartie des pa-

applicables a mi à Mayen, es pays rium sseront sur l mi ; jusques l aelle. m Frickthal

ax appartent
d'Italie remens sur les puncent la queste
un acquittés ca
ipes allemant

n fort ou ca o ou trois ml ns délai, lapa citoires de la seroit démon

l et de Cass

avec l'Empi

nire.

ral Nelson, h
dernier:
miral Nelson
nary.
go.
l.

t deslinée co seaux de liga ord Bridport a dépêché au , pour l'eng d reprendre la mer, & à l'amiral Kinsmill, à Cork, pour le prévenir de l'événement.

Dépense de la Grande-Bretagne pour l'année 1798.

l. st. sh. d.
Par seconde, 100 livres sterl. 1...13...4

Les Irlandais ont sait par-tout les plus grands éloges de la bonne discipline & du dévouement des Français débarqués. Les Orangistes même, dit The Courier, onte rendu aux républicains français la justice qui leur est due.

Le général Humbert a réclamé, comme citoyens naturalisés en France & ses aides-de-camp, & deux braves généraux nés en Irlande; le premier s'appelle Roche, (neven du citoyen Madget). On espere que l'autre ne sera pas jugé par une commission militaire.

On assure que le général Humbert étoit, avant la révolution, simple sergent dans Béarn, infanterie.

On a remarqué avec intérêt que le général Sarazin ressembloit, trait pour trait, à l'infortuné Henry Sheares, qui derniérement a péri sons le fer des bourreaux.

» Si vous laissez aborder les français sur vos rivages, disoit un membre du parlement, vos enfans seront messacrés, vos épouses & vos filles violées. Pas une irlandaise cependant, s'écrient aujourd'hai nos journalistes, ne s'est encore plaint des violences de ces républicains effrénés ».

Les officiers français regardent avec le plus froid mépris tontes les injures que leur prodigueient les journaux ministériels, lors de leur débarquement. Leur captivité même a produit une sensation inquiétante pour le gouvernement. Cestigres épouventables, ces monstres hideux, altérés de carnage & de rapines, tels que les peignoit le gouvernement, sont des hommes généreux, aimables, & qui ne mangent ni les grenouilles ni les petits enfans teut cruds! Ils avoient promis de s'unir comme troupes auxiliaires à

lis avoient promis de s'unir comme troupes auxiliaires à l'armée des Vengeurs, qui devoit à leur approche se trouver sur pied. Cette armée qu'ils cherchoient ne s'est pas renme: ils ont prouvé, pendant 30 jours de fatigues & de combals qui ont jeté dans les trois royaumes une alarme universelle, que ce n'étoient pas eux du moins qui se faisoient attendre au champ de bataille.

On avoit proposé au brave Murphy-Holt, des conditions d'amnistie favorables, après la reddition des français, qui le laissoit lui & les siens dans la derniere détresce. Ces conditions, a répondu Murphy, sont-elles communes à tous les braves citoyens qui ont pris les armes avec moi!—Non, lui a-t-on dit.— Je périrai donc, si le ciel l'ordonne; mais certes ce sera en défendant les jours & les droils sacrés de mes compagnons d'armes. « Sa petite troupe de braves déterminés, s'est retranchée dans les montagnes de Wicklow, qui se réveille encore de toutes parts.

tagnes de Wicklow, qui se réveille encore de toutes parts. A Mullingar, près Dublin, il y a un camp d'environ neuf mille Irlandais Unis, assez bien armés.

## DE PARIS, le 18 vendéminière.

Le général Bernadotte doit partir, sous peu de jours, pour prendre le commandement d'une division en Italie.

On exécute, depuis quelques jours, dans Paris le recessement des conscrits de la premiere classe. Des commissaires ent été nommés à cet effet dans chaque arron-

dissement; & des bureaux sont établis pour que les jeunes gens aillent s'y faire inscrire.

- L'Heritier, capitaine du waissean l'Hercule, est de retour des prisons d'Angleterre.

— On apprend par la voie de Constantinople, que Buonaparte s'est rendu maître du Saez.

- Le Rédacteur déclare que le général Humbert, qui a succombé sons une force majeure de 30 mille hommes, n'en avoit que 900.

— Une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 29 fructidor, recommande aux administrations centrales de ne faire percevoir la taxe d'entretien des routes, que sur l'espace parcouru ou censé parcouru, de mamere que les voyagents ne puissent, dans auenn cas, exciper d'un paiement effectué d'avance. Il leur est recommandé en même-tems, pour prévenir la france des voyagents qui tournent les barrieres, de faire fermer avec des barrieres dormantes, tous les chemins de traverse qui no sont pas reconnus nécessaires pour les travaux de l'agriculture.

— Des courses ent en lieu dans presque toutes lès communes de la république, le jour de l'anniversaire de la fondation de la République. Dans quélques endroits, ce sont, dit-on, des femmes qui ont remporté les prix.

sont, dit-on, des semmes qui ont remporté les prix.

— C'est sur un bâtiment hollandais qu'éteient les déportés échappes de Cayenne, lorsqu'ils ont été pris par une frégate anglaise & conduits en Angleterre.

Un journal anglais, the Crastmann, montre ainsi dans la personne de Pichegru, les vicessitude de la fortune:

« En une scule année, dit-il, il en a vecu plusieurs, & il a été général en chef, ambassadeur en Suede, député en France, prisonnier au Temple, traître à la république, déporté à Cayenne, prisonnier en Angletorre, & enfin mendiant ».

— On assure que nos troupes ont entierement désarmé les pays de la république romaine, situés vers les frontieres du royaume de Naples.

— Les lettres de Constantinople, en date du 16 fructidor, confirment le psssage effectué de la flotte russe devant le sérail & par le canal pour se rendre dans l'Archipel. Il avoit été conclu à ce sujet une convention entre le ministre russe Tamara & le réis-effendi. Les vaisseaux russes se sont avancés deux à deux dans le canal, & ne se sont réunis que lorsqu'ils ont été au-delà du détroit des Dardannelles.

La Porte a appris que Buonaparte avoit reponssé les arabes dans plusieurs actions; qu'il leur avoit tué beaucoup de monde, et qu'à l'époque du 3 fructidor, il se trouveit au Caire avec six milie hommes.

— Le prince Repnin était, le 2° jour complémentaire, à Cracovie; il se rendoit à Pétersbourg, en passant par la Lithuanie.

— Le baron de Mack est parti, le 3 vendémiaire, de Vienne pour Naples.

Le général de Vins est très-dangereusement malade.

### DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 17 vendémiaire, an 7.

Le directoire exécutif, vu le nº 289 du journal intitulé le Propagateur, en date de ce jour;

Considérant que les journeux qui, ainsi que vient de le faire le Propagateur, aunoucent, d'une maniere vraie on fausse, les mouvemens des bâtimens de guerre, des convois de la république & des troupes de terre & de

mer, ou rendent compte, soit des préparatifs militaires qui se font dans les ports, sur les côtes, on par-tout ailleurs ; soit des differentes opérations militaires ou maritimes, non encore consommées, éveillent l'attention de l'ennemi, appellent ses forces, & trahissent des intérêts que la prudence & l'amour de la patrie devroient faire soigneusement respecter par tous les sinceres amis de la république,

En verlu de l'art. 35 de la loi du 19 fruetidor an 5 ,

& de la loi du 9 fraccidor an 6,

Arrête ce qui suit :

Art. ler. Le journal intitulé le Propagateur est prohibé. II. Les scelles seront apposes sur les presses sorvant à l'imprimer.

III. Le ministre de la police générale est chargé de

l'exécution du présent arrêté.

Signé, TREILHARD, président.

# MINISTERE DE LA MARINE.

C'est avec étonnement que l'on voit dans plusieurs journaux qu'une des causes qui ont force le brave général Humbert à céder à des forces infiniment supérieures aux siennes, est l'imprudence qu'il a commise de faire pendre quatre Irlandais-unis pour crime d'insubornination. Il n'est rien parvenu ni de particulier, ni d'officiel à cet égard An contraire, tous les rapports, toutes les lettres venues d'Irlande, s'accordent à louer l'humanité & la générosité du général Humbert & de ses digues freres d'armes : nos ennemis même leur rendent hommage. Les vrais amis de la république doivent voir avec peine que des journalistes français copient inconsidérément les nonvelles artificieuses des femilles de l'Angleterre, & soient les échos bénévoles de tout ce qui est de l'intérêt du cabinet de Saint-James Signé, E. BRUIX. de faire entendre.

# CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS. Sance du 18 vendémiaire.

Après une l'gere discussion sur la resolution, qui accorde 2,400 francs de pension à la veuve du citoyen Vanstabel, le conseil décide que cette pension sera réduite à 1,200 fr. & il se forme par continuation, en comité genéral. Il paroit que c'est pour discuter le projet dernierement présente en comité géneral par le Cointe-Puyravaux, sur les mesures de finances propres à couvrir les besoins de cette année. Ce projet est imprimé. Il porte en substance que la loi qui sorscoit à la vente des domaines nationaux est rapportée; qu'il en sera aliéné une quantité suffisante pour sournir en l'au 7, à la trésorie, la somme de 125 millions effectifs; que dans lesdits domaines nationaux alienables, sont compris les bois de cinq myriares & an-dessous, mais qu'il ne pourra être aliené plus du tiers des bois nationaux de chaque département.

Suit un mode particulier de vente : le directoire arrêtera, chaque mois, le tableau des bois à vendre, en commençant par ceux de moindre étendue. Les acquéreurs ne pourront les détruire ni en d'fricher le fonds. L'estimation sera au moins de la valeur de vingt fois le revenu annual. Il faudra payer une portion d'avance, & le le tout dans l'année, partie en tiers consolidé, partie en

obligations.

Les domaines nationaux, autres que les bois, seront vendus à la chaleur des encheres; mais la premiere miss à prix ne pourra être moindre de vingt fois le revenu annuel; & le paiement fait, un vingtieme en numéraire dans les dix jours; & le reste en quatre obligations saas intérêt, solvables aussi en numéraire dans l'année.

# CONSEIL DES AKCIEMS.

Séance du 18 vendémiaire.

tinua

Extrait

soldats

Le prix

fr. po

Souscript

imens

tiere pour

ranc de

neaux, n

ET

Notre

Environ

tifier les

des mun

en sera

cent. Qu

se tenir

nons, sir de galere

La fie

Trente-h

fuit de 1

cette cap

Extrait

Depni ien pas

dent, le

lai ont

conform

art, &

Inis les

On ex

osé faire

nos con

rieures.

n'ont ju prudenc

traité a

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution du 17 thermidor, qui annulle la nomination du juge de paix du canton du grand Pressigny, département d'Indre & Loire.

Liborel fait rejetter une résolution du 8 germinal, qui accordoit des pensions à des marins blessés, attenduque le taux de ces pensions excédoit le maximum fixé par

les loix.

On reprend la discussion sur les postes aux chevanz Jourdain combat la résolution, attendu qu'elle et opposée à la constitution.

Le conscil rejette la résolution.

Sur le rapport de Bonnet, le conseil a approuvéune résulution du 4 vendémiaire qui confirme un échange de terrein avantageux à la commune de Roye.

Sur celui de Royer-Dubignon , le conseil approuve un resolution du 22 fructidor, relative aux opérations à l'assemblé primaire de la Loupe, département d'Eurek

1. . 0 undimigiro

Bourse du	18 Pentiemittire.
Amsterdam 59 $\frac{5}{8}$ , 60 $\frac{1}{8}$ .	Rente viagere
Idem cour 55 \$, 57 4.	Rente prov 18 1. 70 6.
Hambourg194, 192.	Tiers consol
Madrid 11 f. 56 à 50 c.	Bon 3 2 f. 300,
Mad. effec 14 f. 50 c.	Bon 4
Cadix 11 f. 56 à 50 c.	Bon 2
Cad. effec 14 f. 50 c.	Or hin 1861.
Gônes97 \$ , 95 \$	ling. d'arg 50 1. 70 C.
Livourne 105 4, 104 2	Portugaise971.000
Bile pair., 1 ha 1 per	.   Fiastre
Geneve 3 p	.   Quadruple 31 1 750
Lyon pair 15 ]	- Ducat d'Hol
Marseille pair 10 ]	.   Gumee
Bordeauxpair 15 j	.   Souverain35 f. 150
Montpellier pair 8 j	2 1 -i- on log 305 à 3151

Esprit \$,420 à 425 f. — Eau-de-viz 22 deg., 305 à 361 — Huile d'olive, 1 f 20 à 25 c. — Café Martinique, 3 f. 100 - Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 75 c. - Su re d'Anver 2 f. 48 à 60 c. - Sucre L'Orleans, 2 f. 40 à 55 c. - Savon Marseille, 1 f. 10 à 15 c. - Coton du Levant, 2 f. 60 c, à 10 c. — Ceton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 51

Exemple d'Emulation, qui réquit un ensemble de morale sul dispositions que l'homme doit avoir en toates sories d'état part rendre utile à soi même & à la société. A Paris, chez le diagnet de la contrait de musique, même ren, aux de celle du Roule; Pissardy, chirurgien-herboriste, gamber du fauxbourg Antoine, n°. 43, vis à vis celle Nicolas; & chez marchands de nouveautés. Prix, 1 fr. 80 cent. pour Paris, & 21 pour les départemens.

pour les départemens.

L'auteur de cet ouvrage est aveugle depuis l'âge de cinq ans.

A. L'RAN COIS.